

L'ECHO de la Robertsau

S'LÄUCHBLÄTTTEL



L'ECHO



MARS 1999 N° 202

HÔTEL - RESTAURANT



A la Couronne

Chambres tout confort
Spécialités Alsaciennes
Tartes Flambées
Plats du jour
Salle pour banquet - Parking
**6, route Nationale
Kilstett**

Tél 03 88 96 21 33

GARAGE
Courauto Sarl

Carrosserie • Tôlerie • Peinture
Garage • Mécanique
• Dépannage agréé - Pose pare-brise
• Réparation et entretien toutes marques
• Prise en charge par les Assurances
• Préparation au contrôle technique



33, rue Schott
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 31 55 87

Coiffure

Jacqueline

Tél. 03 88 31 14 78

4, rue du Docteur Woehrling
67000 - STRASBOURG

QUINCAILLERIE
GERARD HERR



Madame et Monsieur Herr,
vous souhaitez de Joyeuses Fêtes
de Pâques
et vous proposent un grand choix de
cadeaux

19, rue Mélanie
67000 Strasbourg
Tél. 03 88 31 06 08
Fax : 03 88 31 54 22



Toutes compositions florales
Livraisons sur la CUS gratuites

ouverture :

MARDI AU VENDREDI : 9H À 12H - 14H À 19H

SAMEDI : 9H À 12H - 14H À 18H

DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS : 10H À 12H

**48, rue Boecklin
Strasbourg Robertsau**
Tél. 03 88 45 48 75



Léa Mode

Atelier de Couture : Mercerie Générale :
• Sur-mesure • Gamme complète
• Retouches • DMC
• Rayon Bonnetterie • Pour broderie
 • Point de croix

91, route de la Wantzenau
67000 Robertsau - Tél. 03 88 31 58 25

DEPUIS 1874
VITAHOUSE
PRODUITS

Biologiques. Naturels. Diététiques
FRUITS, LÉGUMES ET ALIMENTS BIOLOGIQUES
fabrication artisanale de la Boulangerie SCHOLLER

Notre gamme de phytothérapies :

Biogranules • GB nature • Ortis • Fitoform • Europ labo
• Biotechnic • Diética • Yves Ponroy • Vit'all •
Phytoform • Diverses gammes • Livraisons à domicile
selon conditions.

111, rue de La Wantzenau
67000 Strasbourg Tél. Fax 03 88 31 18 00

STORES & FERMETURES

Omnium
Fermetures
Bâtiment

98, RUE BŒCKLIN
67000 STRASBOURG ROBERTSAU

Tél. 03 88 31 50 00
FAX 03 88 41 93 56

GARAGE

T@SCAN@

Réparation toutes marques
Vidange - Pneus - Pots
Plaquettes
Service rapide sans R.D.V
19, sentier de l'Aubépine
67000 STRASBOURG
ROBERTSAU

Tél. 03 88 31 15 32

Garage
Roger BUR



67, rue St Fiacre - Strasbourg Robertsau
Tél. 03 88 31 02 41

MÉCANIQUE
CARROSSERIE
TOUTES MARQUES

VOITURES NEUVES
ET OCCASIONS

SOMMAIRE

- Edito p 3
- Assainissement des rues de la Robertsau p 5
- Réfection de la rue Boecklin ... p 7
- Une nouvelle vague d'opérations immobilières ... p 7
- La révision du POS de la Robertsau p 7
- Läuchblättel p 8-9
- Démocratie participative p 10
- Projet d'agglomération p 11
- Les chasseurs sur le retour ... p 13
- La vie associative p 15

EDITO PROSPECTIVE ET REALITE

La C.U.S. s'est dotée d'une Direction " Etudes et Prospectives " pour définir l'avenir et organiser le développement de l'agglomération strasbourgeoise.

Une ville comme Strasbourg qui a des ambitions de capitale européenne doit prévoir à temps les infrastructures de communications (routes, aéroports, T.G.V. tram, les équipements publics universités, lycées, écoles...), les zones de logements et d'activités, les équipements de sports et de loisirs pour répondre aux attentes des habitants. Il s'agit aussi de mettre en cohérence les actions de réalisation de ces divers équipements avec les besoins et les attentes des habitants.

L'idée de faire participer les citoyens à la définition de ce projet d'agglomération pour les 10 prochaines années nous paraît intéressante et répondre à une réelle demande. Nous y souscrivons et nous essaierons d'apporter notre contribution à partir de l'expérience de notre quartier.

Nous invitons également nos concitoyens intéressés par l'avenir de notre ville à participer à ce débat dans les prochains mois. C'est l'occasion pour la Robertsau de faire entendre sa voix.

QUE PEUT-ON EN ATTENDRE ?

Un projet de développement plus réaliste devrait assurer un environnement urbain plus équilibré et plus agréable, donc une meilleure qualité de vie pour ses habitants. Notre quartier de la Robertsau, appelé à un développement important par les réserves de terrains à construire disponibles, devrait bénéficier d'un projet bien réfléchi et programmé avec tous les équipements publics nécessaires.

Une bonne étude prospective sur l'évolution de notre quartier (+2000 logements en 10 ans) n'aurait-elle pas pu éviter certains problèmes actuels :

- le manque d'équipements scolaires dénoncé par l'Adir dès 1991, et qui aboutit finalement en 1998 à un projet discutable qui sera peut-être réalisé en 2001, 2002 !...

- le retard pris dans l'aménagement des anciennes rues dépourvues d'assainissement !...

- l'urbanisation excessive et non maîtrisée qui crée des problèmes de circulation dans les rues inadaptées ou " défigure " notre quartier !...

Un projet d'agglomération ou de quartier avec de belles idées ne suffit pas !

Il faut encore une volonté politique forte pour atteindre les objectifs, un suivi du programme d'actions dans le temps et une évaluation du bilan.

L'Echo de la Robertsau N° 202 mars 1999

Bulletin trimestriel publié par l'Association de Défense des Intérêts de la Robertsau. Association agréée par arrêté préfectoral du 24.8.84 pour la défense de la nature, de l'environnement et du cadre de vie.

Directeur de la publication :
Edgar Herrmann : 03 88 31 44 67

Rédaction et photos :
René Hampé : 03 88 31 39 80

Mise en page - Impression :
Image Graphique Strasbourg

Tirage : 9 000 exemplaires.
Dépôt légal 1^{er} trimestre 1999

L'écho est financé par les annonceurs et adhérents.

78, Rue du Docteur François
67000 STRASBOURG

Illustration couverture :
Gustave Doré (1832-1883)
Huile sur toile
Musée d'Art Moderne et Contemporain
STRASBOURG

Le Président de l'ADIR
Edgar Herrmann

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ADIR

Le mardi 4 mai 1999 à 20h30

A L'ESCALE CENTRE SOCIO-CULTUREL

78 rue du Docteur François

67000 - STRASBOURG

Pour prendre une part active à la vie de l'ADIR, dès maintenant présentez votre candidature au comité.

Bulletin d'adhésion	Cotisation annuelle 60 F Membre donateur 100 F et plus
Nom :	
Prénom :	
Adresse :	
.....	

Bulletin à renvoyer à ADIR - 78 rue du Docteur François 67000 - STRASBOURG

Crédit Mutuel

La Bancassurance

**POUR FINANCER
ET ASSURER SON AUTO,
SA MAISON, OU SA SANTÉ ...**



**ON A TOUT À GAGNER À ÊTRE
BANCASSURÉ !**

Crédit Mutuel Strasbourg Robertsau

75, rue Boecklin - 67000 Strasbourg - Tél. : 03 88 45 85 90

Crédit Mutuel Strasbourg Cité de l'Ill

115, route de la Wantzenau - 67000 Strasbourg - Tél. : 03 88 45 88 45

ASSAINISSEMENT DES RUES DE LA ROBERTSAU

La directive Européenne du 21/05/1991 et la loi sur l'eau du 03/01/1992 obligent les communes à prendre en charge l'assainissement collectif et le traitement en station des eaux usées ainsi que le contrôle de l'assainissement autonome. Aux termes de la loi, la Ville devait équiper les rues urbanisées non assainies d'un système de collecte avant le 31/12/1998.

Notre quartier est particulièrement intéressé car 48 rues dont 400 maisons sont concernées.

Le Conseil de la CUS dans sa séance du 03/04/1998 a autorisé les travaux, rue Himmerich (0,49 MF) et rue Médiane - chemin de la Prairie (3,02 MF). Par ailleurs les chantiers ont démarré rue du grand Belzwoerth, route de la Wantzenau précédemment approuvé (25/04/1997).

REUNION PUBLIQUE DU 16 FEVRIER 1999

Le 16 février 1999 à l'invitation de l'ADIR plus d'une centaine de personnes concernées se sont réunies à l'Escale pour exprimer leur avis, inquiétudes et revendications par rapport à ce problème.

Le retard accumulé, le coût du raccordement, la revendication de réaliser conjointement le problème des écoulements des eaux pluviales et la réfection des rues furent le plus souvent évoqués. Il était inévitable que l'on parle de la vague de nouveaux permis de construire accordés par la municipalité et de la révision du POS. Les propositions de la pétition ont reçu un large consensus.

Pressing
de la
Robertsau

75, route de la Wantzenau
67000 STRASBOURG
ROBERTSAU

Tél. 03 88 31 18 33



PETITION POUR UN ASSAINISSEMENT RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'EGALITE URBAINE

LIMITER L'ELARGISSEMENT DES ANCIENNES RUES

Les signataires de la présente pétition souhaitent que lors de l'assainissement, on évite l'élargissement systématique des anciennes rues afin de garder le cachet particulier aux parties anciennes du quartier.

REGLER CONJOINTEMENT LES PROBLEMES D'ECOULEMENT DES EAUX PLUVIALES

Les signataires demandent que lors des travaux de pose des égouts les problèmes d'écoulement des eaux pluviales et l'aménagement spécifique des anciennes rues soient réglés conjointement par des techniques adaptées en bonne coordination par les services de la CUS.

LA PRISE EN CHARGE DES RACCORDEMENTS A L'EGOUT

Les signataires demandent que pour la prise en charge des frais de raccordement à l'égout, un forfait minimal et uniforme soit établi pour permettre une égalité de traitement de l'ensemble des riverains concernés.

TAXE DES RIVERAINS

Les signataires demandent la suppression de la « taxe des riverains » pour les constructions de plus de 10 ans.

COMITE DE QUARTIER DU 24 FEVRIER 1999

TOUCHE PAS A MON JARDIN DE DEVANT

Lors de la réunion du comité de quartier du 24 février 1999 l'ADIR a commenté et soutenu cette pétition.

Nous nous sommes particulièrement insurgé contre le fait qu'on envisage d'assainir les rues sans procéder parallèlement à la réfection ce qui frise l'absurde quand on connaît la situation, en particulier celle du Docteur François.

**NOUS AVONS LANCE UN
PRESSANT APPEL A TOUS
LES ELUS POUR QU'ILS
METTENT TOUT EN
OEUVRE POUR TROUVER
UNE SOLUTION
EQUITABLE AU PROBLEME
DU COUT DES
RACCORDEMENTS.**

L'ADIR en saisira bien entendu le président de la CUS, et avec les habitants concernés poursuivra son action, proposera la création d'une commission fonctionnant durant la durée des travaux et des méthodes de concertations permanentes.

PORT AUX PETROLES STRASBOURG

INFORMATIONS SUR LES

Risques Technologiques Majeurs

Des accidents technologiques majeurs peuvent se produire sur ce site industriel et entraîner des conséquences graves pour le personnel, pour la santé des populations voisines ou pour l'environnement.

6

Pour qu'un accident devienne "majeur" il faut une succession de causes. Dans la plupart des cas, de tels incidents sont immédiatement repérés et se limitent au site industriel où ils se sont produits ; les mesures de sécurité prévues sont immédiatement mises en œuvre pour éviter un accident grave.

L'information préventive est organisée dans les écoles de voisinage en collaboration avec l'Education Nationale.

Elle passe également par la distribution de plaquettes, un bulletin de liaison permettra de dialoguer tout en rappelant les consignes de sécurité.

Cependant on peut imaginer qu'un accident puisse causer des dégâts au-delà des limites de la zone de stockage et atteindre les populations environnantes.

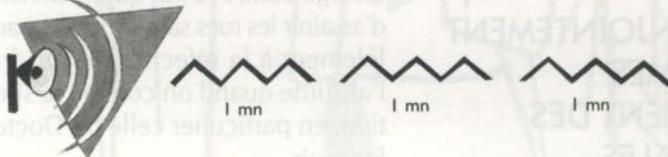
En conséquence, il est du devoir des industries de donner à ces habitants les informations nécessaires, utiles, pour une meilleure efficacité et une meilleure protection.

Remarque : le rayon d'informations sur les risques est de 1,3 km autour du Port-Aux-Pétroles

Secrétariat du Complexe Pétrolier
65, Quai Jacoutot
67000 - STRASBOURG
Tél. 03 88 45 90 35



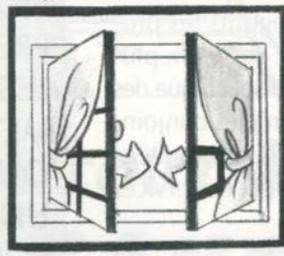
LES BONS REFLEXES



1 Entrez



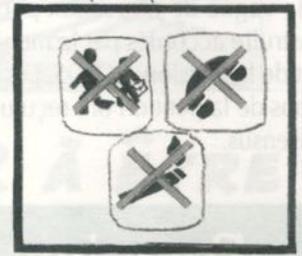
2 Fermez tout



3 Ecoutez



4 Ne faites pas



Remarques :

- Ne pas téléphoner, car les lignes téléphoniques doivent rester à la disposition des secours
 - Laisser les enfants à l'école, ils y sont protégés et les enseignants s'en occupent.
 - Pas de flammes pour éviter l'explosion ! Eviter d'allumer ou d'éteindre inutilement la lumière ou tout appareil électrique ménager. Ne fumez pas.
 - En cas de nuage toxique, respirez à travers un linge épais bien mouillé.
- En cas de picotements sur les parties découvertes du corps, lavez les à grande eau.
En cas de brûlures, douchez vous abondamment.



30 secondes

Ne quittez pas votre abri avant la consigne des autorités. La fin de l'alerte sera annoncée par un signal continu de la sirène durant 30 secondes ainsi que par la radio.

REFECTION DE LA RUE BOECKLIN

2^{EME} TRANCHE

La municipalité nous a communiqué les ultimes décisions concernant l'aménagement de la 2^{ème} tranche de la rue Boecklin. Deuxième tranche partant du carrefour rue Boecklin, rue Mélanie à la rue du Docteur Freydz, non compris la place du Corps de Garde.

On recommencera donc une autre fois pour la suite...

Stationnement unilatéral, trottoirs à bordure rabaissée, plantation de 16 arbres, aménagement de 51 places de stationnement.

C'est avec regret que nous constatons que nos propositions concernant l'aménagement de la rue Boecklin n'ont pas été toutes prises en compte particulièrement en ce qui concerne l'espace réservé aux cyclistes.

PHASAGE DES TRAVAUX ET MESURES DE CIRCULATIONS.

Mars- avril - mai 1999

Travaux : réaménagement des réseaux
Circulation : 2 sens (6 m hors tout) arrêt possible en dehors des zones de travail.

Juin - mi-juillet 1999

Travaux : trottoirs
Circulation : 1 sens de circulation direction entrant en ville ; arrêt possible en dehors des zones de travail.

Mi-juillet -août 1999

Travaux : chaussée
Circulation : coupure de la rue par tronçons ; accès riverains et commerces en impasse avec stationnement (livraisons).
Simultanément à l'aménagement de la rue Boecklin comme l'ont souhaité l'ensemble des associations, seront créés des emplacements de stationnement en prolongement de la rue du Docteur Freydz.



OPERATIONS IMMOBILIERES

OU LE PERE NOËL DES PROMOTEURS

Au moment même où au niveau du Comité de quartier est mis en place une commission ayant pour objet la révision du POS de la Robertsau nous apprenons avec amertume qu'une nouvelle vague d'opérations immobilières se propage au coeur de la vieille Robertsau.

Après le développement de l'urbanisation du secteur Est et du Doernel nous assistons à une urbanisation au coeur même de la Robertsau qui engloutira jardins et maisons traditionnelles.

Sous réserve d'un inventaire plus précis l'on construira 17 immeubles totalisant 184 logements qui se rajoutent à la quarantaine de logements déjà actuellement en construction.

On nous a pourtant répété maintes fois que l'on ne construira plus à la Robertsau.

La Robertsau comptait en 1949, 2301 logements, elle en compte 50 ans après, autour de 9498 soit quatre fois plus. Durant la seule période de 1991 à 1997 le parc de logement de la vieille et nouvelle Robertsau a augmenté de 2030 logements soit 36,15%.

Le POS de 1992 adopté dans l'urgence n'a en rien freiné les appétits des promoteurs.

L'arrêt de l'extension vers l'Est et le Nord se traduit aujourd'hui par une densification de la construction au Doernel et au sein de la vieille Robertsau.

Aucun projet global d'urbanisation pourtant régulièrement demandé par les associations n'a vu le jour.

La municipalité a retardé la révision du POS. Il a fallu plus de 18 mois d'insistance pour qu'enfin on mette en place une commission au niveau du Comité de quartier.

La déferlante de permis de construire sur la ville avant le nouvel an n'a t'elle comme objet que de faire bénéficier des avantages fiscaux accordés par la loi Périssol - la formule la plus intéressante ne s'appliquant que jusqu'au 31 décembre 1998 ?

LA REVISION DU POS DE LA ROBERTSAU,

DU PORT AUX PETROLES ET DU WACKEN

La mise en révision du POS de la Robertsau a été approuvée le 1^{er} février 1999 par le conseil municipal et le 5 février par le conseil de la CUS. Cette révision demandée et promise depuis cinq ans devrait permettre, comme à Neudorf de modifier les hauteurs et les emprises au sol maximales autorisées. Cela permettra également de déterminer les protections ou création d'espaces verts ou de loisirs et de préciser les emplacements réservés.

Lors de la première séance de la commission POS, le 18 décembre 1998 dans le cadre du comité de quartier les représentants de l'ADIR ont précisé que la révision du POS doit avoir deux objectifs :

- protéger le patrimoine architectural, urbanistique et paysager du quartier
- permettre l'évolution harmonieuse du quartier par l'élaboration d'un projet global du quartier s'inscrivant dans le projet d'agglomération.

Ils ont préconisé comme méthode, concernant la protection du patrimoine une étude fine de ce dernier :

- réaliser un inventaire du patrimoine architectural et classification de l'ensemble du bâti en cinq catégories :

1. Immeubles protégés ou à protéger au titre des monuments historiques
2. Immeubles à conserver en l'état
3. Immeubles d'accompagnement dont la volumétrie doit être conservée
4. Immeubles pouvant être modifiés
5. Immeubles dont la démolition est souhaitable

- réaliser parallèlement un inventaire des espaces verts et classification en trois catégories :

1. Espace à protéger
2. Espace à conserver
3. Espace à aménager

Cet inventaire réalisé, définir une stratégie de sauvegarde. Concernant l'évolution harmonieuse du quartier l'ADIR demande que l'aménagement soit anticipé en intégrant la mobilité et les déplacements, l'accessibilité, l'urbanisme et la mise en valeur des paysages et des patrimoines.

LÄUCHBLÄTTEL DE NOËL A MARDI GRAS

Cela a commencé par l'invasion des façades du centre de la Robertsau par les pères Noël, car nous sommes devenus grâce à l'ACAR depuis Noël 1997 le village des pères Noël de la CUS. Et je vous l'assure il y en avait plus que l'année précédente.

Nous avons, dans notre édition de décembre, indiqué la somme des fêtes de la fin d'année : des fêtes de Noël, du Ramadam, des bals aux fêtes de la St Sylvestre. Cette année, comme toujours à ces occasions, rien nous a d'avantage réjoui que les regards pleins de joie des enfants et la solidarité de tous et de chacun rencontrés ici et là.

Et cela a fini par le traditionnel défilé des enfants à mardi gras...

UN MUR DE PHOTOS DE BEBES

Originale idée de réaliser un mur de photos de bébés à l'occasion de l'inauguration de la clinique Sainte Anne rénovée. C'est Sainte Anne, patronne des mamans qui a donné son nom à cette clinique dont l'histoire a été relatée dans le N° 200 de l'Echo de la Robertsau, on ne pouvait mieux les honorer. C'est en présence de Monseigneur Joseph DORE, Archevêque de Strasbourg, de M. Jean-Louis BONNET, Directeur de l'agence Régionale de l'Hospitalisation d'Alsace et de nombreuses personnalités que fut inaugurée la nouvelle clinique.



DANGERS INDUSTRIELS MAJEURS

Le complexe du Port aux Pétroles a été élaboré, sous l'autorité de la Direction Régionale de l'industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE) et avec l'assistance du Secrétariat Permanent à la Prévention des Pollutions Industrielles (SPPPI), un nouveau document portant sur les risques technologiques liés à l'activité du Port aux Pétroles.

Ce document a été distribué dans une zone située entre le Port aux Pétroles, le quai Jacoutot, la rue Boecklin, la rue Mélanie, la rue Kempf, les habitants ont été invités à une réunion publique le 19 janvier 1999. Les participants à cette réunion étaient plutôt préoccupés par les problèmes de gênes quotidiennes dues à la pollution (pollution de l'air, du sol, bruit, mauvaises odeurs) qu'aux problèmes de sécurité et d'attitude à prendre en cas d'incidents ou de catastrophes. D'où la déception de certains organisateurs qui déploraient que ces problèmes aient pris le dessus sur la sécurité des résidents.

PATRIMOINE

La Ville envisageait de vendre l'immeuble du «Coq Blanc», 9 rue Mélanie ainsi que le terrain jouxtant le bâtiment dit «des douaniers» sis au 51, rue de la Carpe Haute.

L'ADIR a demandé à Mr le Maire de renoncer à ces ventes soulignant ce que ces immeubles symbolisent pour le quartier.

Cette demande a été soutenue par Mr l'adjoint J. Ch. Quintiliani et l'ensemble des Conseillers municipaux du quartier. Lors de la séance du 17 décembre 1998 la Commission Consultative chargée de l'instruction de ce type de dossiers a proposé de surseoir à la vente du «Coq Blanc» et de conserver dans le patrimoine municipal la propriété sise au 51, rue de la Carpe Haute.

Mr. le Maire a décidé de suivre les recommandations du Comité.

URBANISME

L'ADIR avec des riverains a introduit une requête en annulation du permis de construire concernant un ensemble de bâtiments rue Saint Fiacre, aux

motifs entre autres de non respect du POS, des prospects et des nuisances portées au voisinage.

Hélios : après l'annulation du permis de construire, la procédure se poursuit en appel...

UN MAIRE DE LA ROBERTSAU

Les Amis de la Robertsau ont dans leur journal promu notre adjoint de quartier Maire de la Robertsau.

Ils sont allés sans le vouloir beaucoup plus loin dans la revendication visant à institutionnaliser la démocratie participative que les associations membres du Comité de Quartier.

Mais au fait c'est peut être une bonne idée qui fera son chemin...

LE PONT EST-IL OUVERT AU CITOYENS ORDINAIRES ?

Nous avons appris avec stupéfaction qu'un Robertsauvien a été verbalisé parce qu'il empruntait le nouveau pont près de l'écluse Nord. On vous jure que ce n'est pas un poisson d'avril...

Enquête menée sur place, nous avons constaté qu'à toutes les voies d'accès du pont, on trouve des pancartes ainsi libellées :

Zone portuaire CIRCULATION INTERDITE sauf desserte des usagers du Port. Du côté des élus aucune explication a pu nous être donnée. Et nous pensions que ce pont participait au désenclavement de la Robertsau et qu'il s'agissait de pancartes oubliées...



MOINS CHER QUE LE MIX MAX

C'était la fête à l'Escale, au Foyer de Loisirs, au Centre Social, puis dans les rues. Aux douze coups de minuit les pétards et les fusées annonçaient la nouvelle année.

Animateurs, animatrices, élus, élues, présidents, présidentes d'associations échangeaient leurs vœux. Un peu inquiets peut-être de ce qui pourrait se passer. Ils étaient venus pour témoigner par leur présence de leur volonté de voir tout le monde fêter ce moment dans la joie mais aussi dans la paix et le respect. Et dans la Cité de l'Ill comme dans le reste de la Robertsau ils ont été compris.



PANNEAUX PUBLICITAIRES

Dans les temps derniers fleurissent à la Robertsau de nouveaux panneaux publicitaires.

La Ville avait limité ce genre d'embellissement du paysage urbain. Qu'en est-t-il ?



Pépinière Frédéric Schott

10 SENTIER DE L'AUBÉPINE
67000 STRASBOURG



CHRYSANTHÈMES - FLEURS
ANNUELLES
PLANTES VIVACES - CONIFÈRES
ROSIERS - ARBUSTES

Tél 03 88 31 08 11 - Fax
03 88 31 28 50

Pour faire des cadeaux à vos parents,
à vos amis achetez la brochure :

**" La Robertsau
un quartier au goût nature "**

Sur simple demande pour la modique
somme de 20 Frs

L'ADIR

78, rue du Docteur François - 67000 Strasbourg

Nous informons nos lecteurs que des exemplaires du numéro spécial
de l'Echo N° 200
sont encore disponibles.

TOUT POUR LE PARTICULIER

AUTO, HABITATION,
PREVOYANCE,
SANTÉ,
ÉPARGNE,
RETRAITE,
NAVIGATION DE PLAISANCE

TOUT POUR L'ENTREPRISE

RETRAITE,
PREVOYANCE GROUPE
TRANSPORTS
ET MARCHANDISES



Claude ANSELM

89, route de la Wantzenau
STRASBOURG
ROBERTSAU
Tél. 03 88 31 58 54



ATHENA
ASSURANCES

DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

LE DIALOGUE S'ENGAGE

Le CLAQ (Comité de liaison des associations de quartier de Strasbourg) auquel l'ADIR participe, a lors d'une conférence de presse le 27 janvier 1999 attiré une nouvelle fois l'attention sur les problèmes, le devenir des quartiers et de la ville. Il souhaite que ces avis soient pris en compte dans les processus de décision.

Lors du débat elles se sont déclarées prêtes à participer aux discussions qui s'engageront et d'y apporter leurs propositions.

Nous souhaitons que s'ouvre une concertation pour améliorer cet outil de participation des citoyens à la vie publique.

En particulier nous souhaitons une réforme des comités de quartier qui aille dans le sens d'une meilleure prise en compte des réalités géographiques et humaines et d'un rééquilibrage en faveur de la représentation des habitants au sein de ces comités. Sur le fond nous espérons qu'une réflexion puisse s'engager pour doter les comités de quartier d'un fonctionnement plus régulier, avec une meilleure répartition des responsabilités entre élus, associations et habitants. D'autre part nous pensons qu'il faut doter les comités de quartier d'un véritable statut et d'un rôle consultatif qui soit reconnu. Lors de la cérémonie de vœux «citoyenne», première du genre, Roland Ries, Maire de Strasbourg a présenté des pistes qui pourraient contribuer «à l'amélioration de la démocratie participative».

Réceptif aux critiques émises par le CLAQ mais aussi par les principales associations de la Robertsau, le Maire a énuméré les principaux reproches faits aux comités de quartier, qui portent sur leurs rôles, leurs règlements, leurs pratiques de concertation, leur découpage géographique et la place faite aux habitants.

Pour aborder une nouvelle étape dans ce qu'il considère comme une période d'expérimentation, le Maire a présenté de nouvelles propositions : adoption d'une délibération cadre par le Conseil municipal fixant clairement le rôle et le fonctionnement des comités de quartier, moyens d'expression

directe possibles aux résidents, meilleure animation, éventuelle attribution d'un budget de fonctionnement.

Par ailleurs il propose une réunion annuelle de l'ensemble des comités et l'élaboration d'une charte de la concertation. Toutes choses que nous demandons depuis de longs mois.

D'autre part il propose l'organisation d'un Forum. « On pourra y affirmer ces propositions. Mais cela suppose la confiance entre les acteurs afin qu'on n'en reste pas à des relations systématiquement conflictuelles ».

La confiance étant une affaire de réciprocité, l'opposition systématique n'étant pas l'un de nos principes et du fait que nous avons toujours milité pour un meilleur fonctionnement des comités de quartier, et une véritable charte de la concertation ; nous ne pouvons que nous réjouir de la tournure que prennent les choses. La balle est dans le camp de la municipalité...

LES ASSOCIATIONS DE LA ROBERTSAU REÇUES PAR LE MAIRE DE STRASBOURG

Suite à leur demande datée du 27 novembre 1998 les Présidents des Associations ont été reçus par Mr. Roland Ries, Maire de Strasbourg le 9 février 1999. Il s'agit des associations suivantes : ACAR - ADIR - AHQCJ - AID - ALCI - AURORA - CSC.

Les associations avaient à de multiples occasions attiré l'attention sur le dysfonctionnement du Comité de quartier de la Robertsau qui ne sert à leur avis que de «chambre d'enregistrement». Pour ces raisons, et concernant l'implantation de la nouvelle école, ils avaient adressé deux lettres datées du 19 mars et du 22 juin 1998 dont l'objet était de lui faire connaître leur position unanime au sujet de ce problème.

Elles ont par ailleurs souligné que lors de la réunion publique du 4 novembre 1998, du fait de la limitation de prise de parole, aucune des associations n'a pu s'exprimer sur le problème de l'école ni sur les autres questions qui sont restées sans réponses, à savoir : l'urbanisme et le POS, les infrastructures de communication, les espaces Boecklin et Cité de l'III-rue de l'III, l'implantation des services publics, en particulier les écoles, l'assainissement

et l'aménagement des petites rues, les problèmes de sécurité en général, ceux liés aux risques du Port aux Pétales, elles ont réitéré leur demande d'audience pour exprimer leurs propositions et leurs arguments.

En réponses aux propos du Maire parus dans la presse, que les associations ont faites, lors du comité de quartier du 24 février 1999, la déclaration suivante :

Nous référant à l'entrevue que Monsieur le Maire a accordée le 9 février 1999 aux Présidents de nos associations, nous tenons à réaffirmer que nous sommes particulièrement attachés à la notion de démocratie participative.

Pour nous la concertation doit avoir pour objet l'institution d'un dialogue intelligent et constructif, elle est donc plus qu'une simple procédure imposée par un texte.

Dès la mise en place du comité de quartier nous avons déclaré que les projets devaient être construits à partir des connaissances et compétences et ceci dans les limites de légitimité de chacun des membres composant le comité de quartier en dehors de tout débat politique de parti, dont l'expression légitime et démocratique s'exerce dans d'autres lieux.

Les positions unanimes prises par nos associations concernant certains problèmes posés à la Robertsau et le fait d'avoir dénoncé certains dysfonctionnements du comité de quartier ne sauraient être perçus par la municipalité comme ayant une connotation de politique politicienne et nous réaffirmons que notre seul objectif est la défense de l'intérêt général.

« PAN SUR LE BEC »

La pertinence des articles des DNA concernant notre quartier nous incite souvent à les citer.

Nous avons malencontreusement omis de signaler l'origine de l'article « Comité de Quartier : les associations se rebiffent » paru dans notre N° 201 de décembre 1998.

Il s'agissait d'un article paru dans les DNA du 24/11/98. Nous avons présenté nos excuses au journal et au journaliste Pascal Coquis, merci pour leur compréhension.

ENTREPRISE SANDRATHERM

CHAUFFAGE

SANITAIRE

VENTILATION

SANDRA FRANÇOIS
MAÎTRE ARTISAN

23, rue Boecklin
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 31 09 19

Par ailleurs nous avons trouvé étonnant l'affirmation que l'exemple de la nouvelle école semble parfaitement être représentatif du travail de démocratie participative alors que ce dossier est le plus contestable tant sur le fond que sur la forme.

Monsieur le Maire précise que le dispositif de démocratie participative mis en place sous forme de comités de quartier mérite d'être amélioré et nous prenons acte de l'invitation à prendre part aux débats ultérieurs.

Nous espérons que la réflexion qui s'engagera pour doter les comités de quartier d'un fonctionnement plus régulier, plus « démocratique » aboutira à un véritable statut et à un rôle consultatif reconnu ; et que les comités de quartier soient régis par une véritable charte de la concertation et cela dans un nouvel état d'esprit de la part des représentants de la municipalité.

Nous souhaitons que les comités de quartier deviennent un véritable outil de démocratie participative qui puisse donner l'avis des citoyens et des associations sur les problèmes et le devenir des quartiers et que ces avis soient pris en compte dans le processus de décision.

Lors du débat, nous nous sommes déclarés prêts à participer aux discussions qui s'engageront et à y apporter nos propositions.

LE PROJET D'AGGLOMERATION

Le projet d'agglomération de la communauté urbaine de Strasbourg concerne les 450000 habitants des 27 communes de l'agglomération, et a pour but de construire une vision d'avenir partagée, d'organiser un développement durable et solidaire, de fédérer les énergies et de mettre en cohérence les actions dans le temps jusqu'en 2010

LES ENJEUX :

LE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Une crédibilité internationale, les universités et la recherche, le rayonnement culturel, les activités tertiaires métropolitaines, les industries et la logistique, l'agglomération au coeur de l'espace rhénan.

L'AMENAGEMENT

La mobilité et les déplacements, l'accessibilité externe, une urbanisation économe d'espace, la mise en valeur des paysages et des patrimoines.

L'ENVIRONNEMENT

La préservation de la qualité de l'eau, la lutte contre la pollution de l'air, la protection contre les risques, la propreté et la gestion des déchets.

LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Un développement équilibré et durable, les services à la personne, l'accès à l'emploi, les nouvelles technologies de l'information, le développement local.

LA COHESION SOCIALE

L'accès au savoir, la solidarité entre génération, la restauration du lien social, la diversification de l'habitat et la mobilité résidentielle, le renouveau du service public, la citoyenneté.

Roland Ries, Président de la Communauté urbaine s'appuyant sur les enseignements tirés de la phase d'écoute préalable, (enquête auprès des habitants, sondage auprès des élus, enquête d'opinion, réunions institutionnelles) a ouvert le 21 janvier le débat public.

Ce débat public se déroulera de mars à avril 1999 sous formes de carrefours thématiques et d'ateliers territoriaux.

Une partie d'entre eux seront ouverts, en priorité, à tous les habitants désireux de participer au débat. Comme nous l'avons déjà souligné dans notre journal d'octobre 1998 la Robertsau devrait faire entendre sa voix. Dans le cadre du CLAQ, nous avons demandé que les comités de quartier soient associés au débat. L'idée a fait son chemin. On en discutera lors du prochain comité. Pour ne pas se noyer dans les généralités des 25 enjeux du projet, l'ADIR a proposé de choisir quelques uns parmi ceux qui concernent l'aménagement, l'environnement et la cohésion sociale.

René HAMPÉ

Etamine



Brigitte MARTZ

72, rue Boecklin
67000 Strasbourg
Tél : 03 88 31 10 21
Fax : 03 88 31 04 74

ÉTABLISSEMENTS

WERNERT F



INSTALLATIONS SANITAIRES

PLOMBERIE

CANALISATIONS

ZINGUERIE

TOUS TRAVAUX DE TOITURES

ISOLATION

TÉL : 03 88 31 03 20

76A, RUE DES JARDINIERS
67000 STRASBOURG ROBERTSAU



CAVAVIN

*Le Bon Conseil
à la Robertsau*

Nous vous proposons une large gamme de Vins, et Alcools Français, Italiens et du Monde, Champagnes, Whiskies (Single Malt, Bourbons, Irlandais, Canadien)

**Coffrets cadeaux personnalisés.
Livraison gratuite**
dans l'agglomération
Strasbourgeoise.

Nos Heures d'ouverture :
Lundi au Samedi de
9h00 à 12h30 - 14h00 à 19h00
(FERMÉ LE MARDI APRÈS-MIDI)

111, route de la Wantzenau
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 31 28 02
Fax 03 88 31 36 75

TABAC - PRESSE

DE POURTALÈS

au 8, rue de la Brème
67000 - STRASBOURG
Robertsau

Horaires : 7h à 12h30 - 14h à 19h
Samedi 7h à 12h30 - 14h à 18h
Dimanche et jours fériés 9h à 12h30
Fermé mardi après-midi

Chryslaine



92, route de la Wantzenau
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 31 63 42

*Adagio
Coiffure*

Heures d'ouverture

Mardi :	9h - 18h
Mercredi :	12h - 18h
Jeudi :	9h - 18h
Vendredi :	9h - 18h
Samedi :	8h - 17h

8, rue de la Brème
Strasbourg-Robertsau
Tél. 03 88 41 85 27

*Salon
Coiffarelle*

Josiane Delfosse

109, route de la Wantzenau
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 31 45 30

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
Chauffage électrique
climatisation

DROELLER - SCHEER

64, route de la Wantzenau
ROBERTSAU
TÉL : 03 88 31 36 11
Télécopie : 03 88 31 02 65

CABINET IMMOBILIER

**Pierre
Scheuer**

SYNDIC • GERANCES •
LOCATIVES • ACHATS -
VENTES

ESTIMATIONS
IMMOBILIÈRES
Garantie " Loyers impayés "

36 rue Boecklin
67000 STRASBOURG

Tél. 03 88 31 62 72
Fax 03 88 41 84 82

OPTICIENS

Maurice Frères

vous satisfaire, tout est là

CONSEIL EN AUDITION SONSA

96, rue Boecklin
67000 Strasbourg Robertsau
Tél 03 88 31 65 24

**RENAULT
ROBERTSAU**



GARAGE WERNERT (AGENT)

Vente neuf et occasion
Réparations toutes marques - Mécanique
Carrosserie - Travaux rapides sans RDV
Dépannages



03 88 31 11 25 • FAX : 03 88 41 83 57
Face à la poste - 67, RUE BOECKLIN - 67000 STRASBOURG

Coiffure Claude WAGNER

FEMININ - MASCULIN

94, rue Bœcklin - Tél. 03 88 31 03 03
26, rue de l'III - Tél. 03 88 31 13 89

67000 - STRASBOURG ROBERTSAU

FORET DE LA ROBERTSAU

CHASSEURS SUR LE RETOUR

Là où vous promenez vos enfants en poussettes, à l'endroit même où ils jouent dans les buissons, sur le parcours de votre jogging hebdomadaire, à portée de fusil de votre circuit de promenade préféré, en ces lieux si fréquentés, les chasseurs veulent revenir exercer leur activité.

Est-ce bien raisonnable ?

Rappelons d'abord brièvement le contexte : périodiquement, tous les neufs ans, les communes d'Alsace et de Moselle organisent la vente aux enchères de leur lot de chasse.

Lors de l'adjudication de 1988, la ville de Strasbourg avait courageusement décidé de ne plus relouer ses baux de chasse dans les forêts de la Robertsau et du Neuhof. Simple mesure de bons sens lorsque l'on connaît la fréquentation et la vocation de ces forêts.

Pendant neuf années, cet état de fait a été, si non accepté, du moins toléré par la fédération départementale des chasseurs. Lors de la dernière adjudication (printemps 1997), la ville de Strasbourg a maintenu sa décision et à ce jour, ces forêts sont non chassées, sans que cela ne pose de graves problèmes de gestion des espèces.

Mais si les chasseurs ont quelque fois la gâchette facile, ils peuvent aussi être long à la détente...

Car voici que dix ans après la première non-adjudication la fédération des chasseurs attaque la ville de Strasbourg devant le tribunal d'instance afin de l'obliger à relouer ces terrains.

Si les chasseurs réagissent si tardivement c'est que l'idée de territoires sans chasse fait son petit bonhomme de chemin et s'inscrit peu à peu dans le paysage... et les mentalités.

Elle a notamment gagné les villes de Schiltigheim, Bischheim et Hoenheim

qui avaient elles aussi décidées de ne pas relouer leurs terrains chassables. Par ailleurs, si le grand public n'est pas hostile à la chasse d'une façon générale, il est de plus en plus convaincu qu'il faut en restreindre l'exercice ou limiter cette activité dans le temps et l'espace : date de fermeture conforme au rythme biologique des espèces, pas de chasse le dimanche après-midi pour le respect des promeneurs, droit pour les propriétaires d'interdire leurs terrains à la chasse en sont des exemples d'actualité.

Panique à la fédération ! Nous les chasseurs chassés de « nos » terres ?

Pas question ! Et les voilà donc partis, loi locale en bandoulière, pour une battue juridique à l'encontre des communes récalcitrantes. En avril dernier le tribunal d'instance a donné tort aux communes dissidentes qui ont immédiatement fait appel. Juridiquement on en est là.

Mais il n'est pas sûr qu'en prenant ainsi l'offensive, les chasseurs aient opté pour la bonne stratégie. Car, si jamais l'on devait revoir des chasseurs dans les forêts de la Robertsau ou du Neuhof, il est certain que l'image de marque de gestionnaire responsable revendiqué par les chasseurs en prendrait un sacré coup. C'est aussi oublier un peu vite que ce qui a chassé les chasseurs de ces territoires là, c'est la nature même de leur activité : exclusive, élitiste, bruyante et meurtrière.

Aucune autre activité de plein-air ne

réunit autant de handicaps. Quand par dessus le marché on connaît la mentalité arrogante et agressive de certains porteurs de fusils, on comprend que la chasse compte toujours d'avantage d'opposants.

En fait, dans cette histoire, ce qui apparaît avec une évidence criante, c'est l'extraordinaire inadéquation de la législation actuelle avec les nouvelles réalités. Mise en lumière par les chasseurs eux mêmes, c'est donc à une révision de l'exercice du droit de chasse que nous sommes invités. Quoi qu'il en soit, différentes associations (dont l'ADIR) se mobilisent actuellement pour que ces espaces en périphérie de Strasbourg continuent d'être des territoires sans chasse.

Il s'agit de garder ces milieux naturels accessibles en toute sécurité au plus grand nombre :

- promeneurs, joggeurs, baigneurs, cyclistes, cavaliers, classes vertes qui veulent pouvoir continuer à fréquenter ces lieux de loisirs et de ressourcement dans le calme et la sérénité.

Dans un premier temps une pétition est lancée et des journées de signature sur le terrain sont organisées ce printemps. Cette péripétie dans la gestion des forêts périurbaines est aussi l'occasion de demander le classement rapide en réserve naturelle de la forêt de la Robertsau, créant ainsi un cadre juridique permettant de ne plus y chasser.

Bernard Irrmann

Chauffage BRENNER

Jean Petit



magasin - atelier
électro ménager
sanitaire - électricité
25, rue Boecklin
Strasbourg-Robertsau
Tél. 03 88 31 07 79

O U V E R T U R E

INSTITUT DE BEAUTÉ DE LA ROBERTSAU

FAUX ONGLES
ÉPILATION SOINS VISAGES
SOINS CORPS AMINCISSANT
RAFFERMISSANT
UV AVEC DOUCHE
MATIS - GERNETIC

30, RUE BOECKLIN
67000 - STRASBOURG ROBERTSAU
TÉL : 03 88 31 31 88

O U V E R T U R E NON STOP

LUNDI AU VENDREDI :
9h00 - 19h00

SAMEDI : 9h00 - 17h00

Pétition

POUR DES FORETS SANS CHASSE SUR LE TERRITOIRE DE LA CUS

Depuis plus de dix ans, les forêts périurbaines de la ville de Strasbourg ne sont plus chassées. En 1997, les communes de Schiltigheim, Bischheim et Hoenheim ont elles décidé de ne pas relouer leurs chasses. Cette mesure, qui relève du simple bon sens lorsque l'on connaît le degré de fréquentation de ces zones de détente et de loisirs, est pourtant aujourd'hui remise en cause par la Fédération départementale des chasseurs. Suite à la décision de justice (jugement du Tribunal d'Instance du 28 avril 1998) ordonnant à ces communes de relouer leurs chasses, les signataires de la présente pétition tiennent à manifester leur opposition à ce projet.

14

Afin de soustraire la forêt de la Robertsau et du Neuhof aux actions de chasse et de piégeage de façon définitive, les signataires demandent à la ville de Strasbourg et d'Illkirch d'accélérer le classement de ces forêts en réserve naturelle. Par ailleurs les signataires demandent à toutes les communes de la CUS d'engager des procédures de mise en réserve naturelle de leurs forêts rhénanes et que les associations, en tant que regroupement de citoyens, soient parties prenantes à leur gestion.

Enfin, constatant que dans le cadre législatif actuel, les chasseurs sont privilégiés par rapport aux autres utilisateurs des espaces naturels, les signataires, en appelant à une évolution des lois sur la chasse prenant en compte les aspirations du grand public. Il s'agit de créer un cadre juridique qui permette aux communes qui le désirent de ne plus relouer leurs chasses.



A RETOURNER SVP à : ADIR 78, rue du Docteur François 67000 Strasbourg

Nom et Prénom	Adresse	Profession	Signature

La Maison de Retraite "Im Läeusch"

Cet établissement de statut associatif à but non lucratif, administré par un Conseil d'Administration, sous tutelle du Conseil Général, dirigé par un Directeur, est habilité à accueillir des résidents bénéficiaires de l'allocation au logement et de l'aide sociale.

Son nom "Laeusch" (le poireau en dialecte) provient du fait que notre quartier était celui des maraîchers, des marchands des quatre saisons, est appelé ainsi par les habitants.

La maison dispose de 83 chambres individuelles d'environ 20m², avec salle de toilette personnelle, équipées à l'arrivée, d'un lit, d'un chevet et d'une armoire murale, ainsi que d'une ligne téléphonique personnelle et d'une prise de télévision. Le mobilier peut être complété par des objets personnels, la décoration est laissée à l'initiative du résident.

Une section médicalisée de 20 lits permet d'héberger 20 personnes nécessitant des soins ponctuels et relevant d'une certaine dépendance.

Trois chambres sont réservées à des accueils temporaires allant de 2 jours à 2 mois où les personnes âgées pourront se reposer pendant l'absence de leurs enfants, après un problème de santé, ou, tout simplement, pour passer un séjour dans un tel établissement.

Des animations régulières ont lieu quotidiennement allant de la gymnastique douce à la pâtisserie, en passant par le bricolage, la lecture de journaux, la danse assise, les sorties, la représentation de chorales et des projections...

En ce qui concerne les services divers, le courrier est distribué dans les chambres, une coiffeuse et un(e) pédicure sont dans la maison deux fois par semaine, un office religieux a lieu mensuellement.

Les résidents du Laeusch peuvent accueillir leurs visites tous les jours sans contrainte horaire et peuvent recevoir des invités pour les repas de midi ou du soir. Enfin, une trentaine de personnes sont au service des pensionnaires du Laeusch et essaient de rendre leur séjour aussi agréable que possible.

VIE ASSOCIATIVE

A L'ESCALE AVRIL 1999

Samedi 16 et dimanche 17 avril :
EXPOSITION Strasbourg-Collection
Mardi 20 avril : CONCERT Volutes
Jedi 22 avril : SPECTACLE « Un jour
dans la vie » de Jean-Marc Birry
Mardi 27 avril : CONCERT du
Conservatoire de Strasbourg
Jedi 29 avril :
ASSEMBLEE GENERALE DE L'ESCALE

MAI

Samedi 15 mai : SOIREE JEUNE orga-
nisée par l'Espace Jeune de l'Escale
Mardi 25 mai : CONCERT
Conservatoire de Strasbourg
Jedi 27 mai : CONCERT Volutes

JUN : UNE PRODUCTION ESCALE

Samedi 5 juin : THEATRE ADOS
Samedi 12 juin :
SPECTACLE DE L'ESCALE
Samedi 19 juin :
GALA DE DANSE CLASSIQUE
Samedi 26 et dimanche 27 juin :
THEATRE ADULTE
Samedi 26 juin :

FETE DE L'ESPACE JEUNE
Programme non définitif, consultez
chaque mois l'Escale Infos, disponible
à l'accueil. L'Escale Centre Socio -
Culturel 78, rue du Docteur François
Tél. 03 88 31 45 00

Vélo d'accord... mais il faut savoir d'abord !

Strasbourg est une ville privilégiée par son accès en piste cyclable, s'évader en vélo pour rejoindre les faubourgs et la proche campagne. C'est aussi une activité sportive que de nombreux strasbourgeois pratiquent le week-end. D'autres utilisent le vélo comme moyen de déplacement.

A ce propos, le Comité d'Action Deux Roues, C.A.D.R, édite une brochure "A vélo, guide de bonne conduite". Les thèmes développés dans cette brochure, traitent de l'équipement du vélo, sa sécurité active et passive, le code de la route (panneaux les plus visibles pour le cycliste), la cohabitation vélo, piéton, voiture et les autres moyens de transport. La responsabilité civile liée à l'assurance est un dossier que le C.A.D.R. traite également.

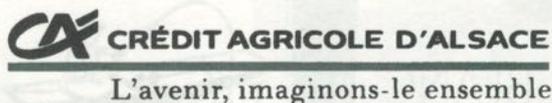
Abondamment illustré sur 48 pages en couleurs, de nombreuses illustrations pratiques rendent cet ouvrage pédagogique et utile.

Vous pouvez vous procurer "le guide pratique de bonne conduite" dans les librairies, les points Vélocation pour un prix de vente de 10 Frs ou vous le faire adresser à domicile contre 10 Frs en timbre et une enveloppe format A5 timbrée à 8 Frs.

Adresser votre demande à : C.A.D.R. - 4, rue Brûlée - 67000 STRASBOURG

LES BONS PLANS DE L'EPARGNE SONT AU CREDIT AGRICOLE

STRASBOURG-ROBERTSAU - 62, Rue Boecklin
Tél. 03 88 31 64 08 - Fax 03 88 45 76 17



VELO TOURING-CLUB 1905 LA ROBERTSAU

Lors de la dernière Assemblée Générale, les différents rapports démontrèrent une gestion saine.

Le bilan sportif a été très satisfaisant avec le titre de champion de France juniors de cycle-balle de l'équipe Kaufmann - Schall, et la victoire en coupe d'Alsace de Meyer Philippe - Schall Serge.

La section cyclotourisme créée au courant de l'année écoulée a pris un bon départ avec sept licenciés et une dizaine de participants occasionnels.

PROGRAMME 1999

GRAND TOURNOI INTERNATIONAL DE CYCLE-BALLE

Le 9 mai à 14 h dans la salle Boecklin grand tournoi international de cycle-balle Wolff/Boeglin.

GRANDE JOURNEE DE CYCLO-TOURISME

Le 27 juin 1999 au Stade de la Concorde, à partir de 7h30 grande journée de cyclotourisme : " les circuits Pourtalès " avec parcours de 15, 40, 75 et 100 kilomètres ouverts à tous.

Le 15 km se déroulera uniquement à la Robertsau, et sera essentiellement destiné à la participation en famille, avec passage dans la forêt, le parc du château, la Cité de l'III, le Doernel et retour par la rue de la Carpe Haute et le Chemin Goeb. Les autres circuits sortiront du faubourg pour revenir par la digue à partir de la Wantzenau et passage aux abords du château.

De nombreuses coupes seront remises aux plus représentatifs des clubs FFCT, au plus jeune participant, au plus ancien et un challenge sera mis en compétition pour les associations de la Robertsau les plus représentées (sportives, culturelles et sociales).

C'est la première fois qu'une telle manifestation est organisée à la Robertsau et nous invitons dès à présent tous les Robertsauviens, jeunes et anciens, à sortir et préparer leur vélo pour cette journée, en espérant que le soleil sera des nôtres.



AU COQ BLANC

RESTAURANT

L. ENNESSER

Plateaux de fruits de mer

à emporter

TERRASSE D'ÉTÉ

9, rue Mélanie
Strasbourg Robertsau

Tél. 03 88 41 87 77

Fermé le dimanche soir et le lundi

L'auberge Illbourg



...vous propose dans un
cadre idyllique au bord de l'Ill...

A midi, plat du jour
carte traditionnelle

Le soir, ses spécialités alsaciennes

- Tartes flambées au feu de bois
- Filets de carpe frits
- Desserts faits maison et d'autres plats savoureux.
- Salle pour banquets, réceptions, mariage
- Terrasse - Parking assuré.

**355, route de La Wantzenau
Strasbourg Robertsau
Tél. 03 88 31 48 93**

Boulangerie pâtisserie KLINGHAMMER

Philippe MATERNE

10, rue Mélanie
67000 STRASBOURG
ROBERTSAU

Tél. 03 88 31 11 22

BOULANGERIE
PÂTISSERIE

ECKERT

91, RUE BOECKLIN
67000 STRASBOURG ROBERTSAU

TÉL. 03 88 31 05 56

BOULANGERIE
pâtisserie

Jean-Paul CIESLAK

181, route de la Wantzenau
67000 STRASBOURG
ROBERTSAU

Tél : 03 88 31 03 75

les coins gourmands pour les gourmets sont
à la Robertsau !
déjeuner et dîner à proximité c'est plus agréable...



- SPÉCIALITÉS ALSACIENNES
- TARTE FLAMBÉE AU FEU DE BOIS
- POISSONS

JOUR DE
FERMETURE
LE
DIMANCHE

Restaurant JOYEUX PÊCHEUR

Monsieur et Madame Raymond LOBSTEIN

Ouvert midi et soir

50, route de la Wantzenau - 67000 Strasbourg Robertsau

Tél 03 88 31 00 04



Le Restaurant
Auréanne

Anne et
Laurent Metzger



- Menu du jour
- Leur carte variée

40, rue Bœcklin
67000 STRASBOURG Robertsau
Tél. 03 88 41 92 13

Fermé le samedi midi et lundi soir

Restaurant

La Pignette



29, rue Mélanie - 67000 Strasbourg Robertsau

Tél 03 88 31 38 10

Fermé Samedi midi et Dimanche - Terrasse en été